

La FRANCE a perdu une place enviée dans le domaine des arts

Nous déplorons la dégradation artistique que nous subissons.

Devrait-on, dans ce pays au passé artistique prestigieux, parler de chefs-d'œuvre en péril?

Les meubles scandinaves envahissent notre marché, alors que nous en restons souvent au Louis XV ou au Louis XVI.

La haute couture française conservera-t-elle longtemps son prestige?

Dans les *Réflexions pour 1965* pour le V^e Plan, nous pouvons lire :

« Il y a un retard évident du secteur public et des équipements collectifs en général ; et c'est l'invasion de la laideur sur le visage de nos villes : bâtiments administratifs, dont beaucoup de sociétés privées ne voudraient pas, de peur de rebuter le client ; piscines municipales archaïques qui ressemblent davantage à des lavoirs qu'à des équipements de loisirs ; des gares de chemin de fer qui ont conservé leur apparence de tristesse et de crasse comme un souvenir de la traction au charbon... Des services municipaux ignorant totalement ce que devrait être l'esthétique du service... »

Et cela dans tous les domaines, nous pourrions ajouter qu'aucun effort n'a été fait pour les nouvelles pièces de monnaie, nos billets de banque restent à des effigies périmées et nos timbres-poste, sauf quelques exceptions, reprennent trop souvent des thèmes connus...

Ce retard est inquiétant. L'homme de notre temps doit s'émouvoir de tous ces faits dont nous pourrions hélas ! allonger la liste.

Déjà bien des industriels font preuve d'un désir d'esthétique dans leur production, et prennent conscience que « l'esthétique devient une dimension de la croissance économique ».

Au moment où le besoin d'esthétique se développe dans le public, où l'image prend une place de plus en plus grande dans la vie moderne, où les progrès scientifiques et techniques donnent des heures de loisir, où nous désirons attirer chaque année plus de touristes étrangers, un grand effort devrait être fait pour que le goût français reprenne sa place.

Les *Réflexions pour 1965*, publiées en 1964, laissaient espérer un effort d'amélioration ; nous constatons aujourd'hui que l'abandon s'accroît...

LES PROFESSEURS D'EDUCATION ARTISTIQUE

estiment :

— que chaque enfant doit bénéficier dès son plus jeune âge et jusqu'à ses études supérieures d'une éducation artistique de valeur — celle-ci étant inséparable de la culture ;

— que la valeur artistique d'un pays n'est pas seulement due à la présence d'artistes de talent, mais à une éducation artistique générale élevée ;

— que seule une éducation artistique bien comprise peut permettre la sélection d'éléments de valeur et assurer à cette élite un public averti ;

— que notre pays doit se montrer digne de son passé artistique et que sacrifier le dessin, l'éducation du goût, le développement de l'esprit créateur serait compromettre gravement l'avenir de la France.

Le Comité provisoire

Les camarades intéressés peuvent se faire inscrire au Comité National pour l'Education Artistique, 57, rue de Reuilly, Paris 12^e.